

PROJET DE FORMATION

« La bienveillance »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



Public	Durée 2 Journée(s) soit 14 heures de formation.
Prérequis Personnel médicaux et para-médicaux	Nombre de participants 12
	Nombre de groupes 1 groupe(s)
Lieu de la formation En vos locaux	Coût par groupe , ci-joint le devis ----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).
Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix	

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

CONTEXTE GENERAL

La notion de Bientraitance est au cœur des institutions et se pose souvent comme une réponse face aux situations de maltraitance. Cependant, elle doit s'inscrire plutôt comme une pensée de l'action qui dans certains cas, prévient, évite les situations de maltraitance, sinon, oriente les actions dans une réflexion éthique de la relation.

Cette Formation aura pour but de démontrer qu'il est possible de penser les actions et la relation avec les patients en Bientraitance en élaborant une réflexion individuelle et commune.

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- S'interroger, dans un premier temps, sur leurs représentations qu'ils se font de la prise en charge bientraitante des patients...
- D'analyser, dans une réflexion bientraitante, la prise en charge des résidents, des situations concrètes vécues et partagées...
- De se munir d'une méthodologie individuelle et collective permettant de "se conduire" en bientraitance dans leur pratique professionnelle...
- De ne pas s'enfermer dans un contenu centré sur la maltraitance au risque de conduire les stagiaires vers un sentiment de culpabilité "du mal faire".

CONTENU

PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

JOUR 1 – Matin : d'un constat vers une définition de la Bientraitance

Constats : d'une alerte aux recommandations

- Les mesures légales face aux situations de maltraitance : CODE PENAL - ART 434.3, ARTICLE L.313-24 : présentation de cas concrets...
- Les recommandations de bonnes pratiques présentées par l'ANESM : présentation du questionnaire "Bientraitance"...

Des bonnes pratiques vers la Bientraitance

qu'ai-je envie de dire ? ? qu'ai-je envie de faire ?

à quoi je m'attendais ? ? qu'est-ce que j'attendais de cette action ?

Savoir expliciter la demande, le problème, le besoin d'une personne dans une situation donnée afin de : répondre, résoudre et satisfaire de manière adaptée en interrogeant sa responsabilité professionnelle...

- **Phase 3 : mise en application** : conduire à repenser l'action en "bienveillance", congruence entre pensée et action dans une situation donnée
 - **Moyen** : *rappel des éléments d'analyse du film projeté*
- **Phase 4 : assimilation-transmission** : promouvoir la Bienveillance au cœur de la communication dans les équipes : la Bienveillance comme vectrice de valeurs dans les relations interindividuelles et professionnelles
 - **Moyen** : *partage des valeurs émergentes des analyses de situations et hiérarchisation de celles-ci par les stagiaires...*

Conclusion

- Rappel des notions fondamentales abordées
- Tour de table de fin de formation

Déroulement pédagogique

Cette action de formation se déroulera comme suit :

- Une session de deux journées consécutives alternant apports théoriques et exercices pratiques
- Un contenu papier sera remis à chaque stagiaire composé de :
 - Rappel des apports théoriques
 - Présentation des situations concrètes
 - Rappel des propositions méthodologiques
- Une évaluation se fera à chaud à la fin de la première journée sur le mode d'un tour de table
- Une évaluation écrite et orale en fin de formation
- Une attestation de formation individuelle remise à chaque stagiaire

Cette action de formation, en répondant aux objectifs qu'elle s'est fixée, permettra également de mettre en émergence les valeurs partagées par les professionnels en pratique professionnelle et de ce fait :

- Clarifier les attentes et difficultés des professionnels en situation
- Permettre aux professionnels d'assurer une cohésion d'équipe et d'être complémentaires dans les actions menées

REFERENCES CLIENTS

- Hôpital Local de Nogaro (32) Mme CAZALIS 05.62.08.85.02 Participation au plan régional sur le thème « Prévention de la maltraitance ».
- Centre Hospitalier de Lectoure (32) Mme REVEL 05 62 68 50 00
- Centre Hospitalier Général de Beaucaire (30) Mme BATAILLIER 04 66 02 63 44
- Hôpital Local de Nyons (26) Mme CHAPER 04 75 26 52 12
- HEPAD et MDR Saint Cyr de Rennes (35) Mme SIPOS 02 99 59 48 80
- HEPAD et MDR de La Villette RATP à Paris (75) Mme Conte 01 58 78 10 66
- Centre Médical du Haut Venay (28) Mr. BOUCHER 02.32.58.00.94
- EHPAD et Maison de Retraite St Joseph à Mazamet (81) Mme DERLYN 05.63.61.02.08
- CHG de Romorantin-Lanthenay (41) Mme CHAVIGNON 02 54 88 33 00
- CAT/ESAT de Cunlhat (63) Mme CHABROLLE 04 73 72 20 50

- CHG de Montbert (44) Mme POUPART 02 40 80 23 08
- Centre Gérontologique, EHPAD et MDR de Marseille (13) Mme V. BERGES 04 91 12 75 77
- Foyer d'hébergement à Blainville sur Orne (14) Mme CLEMENT 02 31 54 50 90
- CCAS de Cagnes Sur Mer (06) Mme S. LE NORMAND 04 92 02 47 63
- ARSAP de Cagnes sur Mer (06) Mr. ROBERT 06 70 06 88 49
- EHPAD et MDR Pin et Soleil à Pignan(83) Mme FILONCZUK 04 94 33 20 40
- Centre hospitalier les Chênes vert de Grasse (06) Mme KAMASAKI 04.93.09.55.55
- Centre Hospitalier Général de Dreux (28) Mme Langlois 02 37 51 52 53
- C. H. de Cavillon (84) Mr. GINET (04) 90 08 71 02
- CH de Saint Malo (35) Mme GALLARD 02 99 21 21 21

METHODES PEDAGOGIQUES

Les apports théoriques

? apports théoriques

? études de textes de références

? documents pédagogiques

? références bibliographiques et liens vers des sites internet

Lancer une réflexion

? débats

? analyse de pratiques

? ateliers de brainstorming (« remue-méninges ») ? brefs exercices pratiques écrits individuels

? lecture d'articles de presse récents

? moments de questions-réponses libres Les moyens cognitifs

? des supports de cours qui seront laissés en fin de formation aux stagiaires

? analyses des pratiques

? des diaporamas

? des visionnements et analyses de vidéos

? des exercices pour se familiariser avec le maniement des outils proposés

Les apports pratiques Nos formations intègrent en plus d'apports théoriques selon le thème abordé :

? cas cliniques concrets apportés par les formateurs et les stagiaires

? travail individuel ainsi que des travaux en groupe ou sous-groupes

? des mises en situations, des axes d'amélioration des pratiques sont proposés par l'intervenant.

? jeux de rôles (à la demande des participants)

? extraits vidéos

? exercices d'application, en sous-groupes

? exercices sur table

? des simulations

? des échanges, débats et réflexions sous la conduite des intervenants à partir de leurs pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

Déroulement des journées de formation

? Le formateur débute la première journée de formation par une présentation et un déroulé du programme de la formation, par un questionnaire oral auprès des stagiaires qui permet de préciser les attentes et les objectifs des participants (APP), ainsi que le contexte des professionnels.

? Un support de cours est remis dès le début de la formation présentielle et laissé en fin de stage aux stagiaires.

? Après chaque section de formation, le formateur effectue un bilan avec le groupe pour mesurer le niveau des compétences acquises en faisant référence aux objectifs de la formation.

? Lors de la dernière journée de formation, des évaluations « à chaud » très détaillées sont rédigées par les stagiaires.

? Remise des certificats de stage, des attestations de stage.

? Une synthèse des évaluations des participants est adressée à la direction de l'établissement.

Supports pédagogiques

Remise d'un dossier pédagogique à chacun des participants :

? Le book de la formation

? Le programme

EVALUATIONS

Une évaluation formative

Réalisée par le formateur en cours d'apprentissage, pendant le travail pédagogique, ce qui permet d'ajuster en permanence les actions pédagogiques aux besoins des participants. Elle se construit grâce à l'observation directe du formateur, aux feed-backs quotidiens, aux échanges d'expériences

vécues et aux verbalisations à but d'applications professionnelles.

Une évaluation des compétences acquises pendant la formation

? Une évaluation orale et écrite vérifiant l'intégration des connaissances théoriques et techniques pour une bonne pratique des méthodes étudiées transférées en milieu professionnel. Le formateur est toujours vigilant à encourager le participant, dans une méthode interactive, afin d'améliorer ses aptitudes d'intégration et d'assimilation.

? Une évaluation pratique par des mises en situations professionnelles en solo, en duo, avec le groupe, à partir d'exercices pratiques de la discipline étudiée (protocole de mise en oeuvre des pratiques, contrôles par expérimentation, productions, jeux de rôles...) Seul restera pour vous la mise à disposition d'un paper board, d'un vidéoprojecteur et d'une salle en cas de formation intra, dans vos locaux. Cette «immersion» totale lors de la formation permet aux stagiaires de maîtriser les outils et techniques plus rapidement et de façon plus approfondie et plus durable.

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.